

Lycée Joseph Desfontaines

Gestion du COVID 19

Protocole mis à jour 2 Novembre 2020

Consignes générales

- ▶ En cas de symptômes (*Fièvre $\geq 38.0^\circ$, toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, troubles digestifs, maux de tête, perte de goût et/ou odorat, fatigue*) : **Ne pas venir au lycée** et consulter un médecin
- ▶ En cas de diagnostic de la COVID 19 : **Prévenir sans délai l'établissement.**
- ▶ **Port du masque obligatoire** (en prévoir 3 par jour + poches hermétiques pour masques lavables)
- ▶ Regroupements d'élèves interdits
- ▶ **Gel hydroalcoolique** et savon à disposition dans de nombreux points du lycée
- ▶ **Aération très fréquente** (intercours, récréation, pause méridienne)
- ▶ **Nouveau « coin fumeur »** accessible uniquement aux fumeurs (cour intérieure, ancien terrain de hand) : respect des distanciations (2 m), utilisation d'un cendrier individuel
- ▶ En cas d'**absence**, envoi d'un mail à l'adresse : absences@lycee-desfontaines.eu avant tout retour en cours

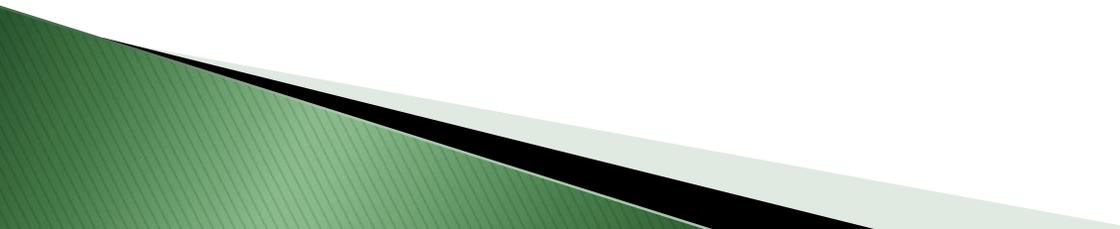
ORGANISATION DE L'ACCUEIL et CIRCULATION

- ▶ **1 entrée** : Entrée principale
- ▶ **Désinfection** des mains obligatoire à l'entrée.
- ▶ Interdiction de stationner en groupe dans les espaces communs.
- Les élèves doivent **se rendre vers leurs salles de cours** dès leur arrivée.
- Les élèves qui n'ont pas cours s'installent en salle de travail de détente ou dans la cour intérieure.
- Cours en **demi-groupes classe** : alternance hebdomadaire présentiel/distanciel (sauf filière STMG et BTS)
- Attribution de **salle de classe par niveau**
- **Cours en visio au CDI** concernant les enseignants vulnérables

SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE

- ▶ Respect de la **distanciation** dans la file d'attente
- ▶ **Lavage des mains** (eau et savon) obligatoire avant d'entrer + **désinfection à la solution hydroalcoolique obligatoire** avant la prise du plateau.
- ▶ **Interdiction d'utiliser les téléphones mobiles**
- ▶ Retrait des carafes d'eau : utilisation de **gourde personnelle**
- ▶ Service du **pain autonome avec une fourchette**
- ▶ Ordre de placement à respecter
- ▶ **Distanciation pendant le repas** (pas de face à face – 1 table pour 2)
- ▶ Retrait du masque une fois assis à table (**port du masque obligatoire lors des déplacements**).
- ▶ **Indication de l'utilisation de l'emplacement** (en mettant sa chaise sur la table)
- ▶ **Lavage des mains à la sortie**

INTERNAT

- ▶ **Masque obligatoire** lors des déplacements
 - ▶ **1 élève** par chambre.
 - ▶ Retrait du masque possible dans les chambres si pas de visiteur.
 - ▶ Port du masque si visiteur (1 à la fois).
 - ▶ Utilisation des sanitaires dans le respect des règles de protection.
- 

GESTES BARRIERES



PORT DU MASQUE



GESTES BARRIERES

Livret à destination des parents

LES TABLES DU RECRUTEMENT
**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Numéro gratuit d'information
sur le coronavirus : 0 800 130 000

www.education.gouv.fr

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

DE L'ÉCOLE AU LYCÉE, UNE RENTRÉE SÉRÈNE DANS LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Afin que tous les écoliers, collégiens et lycéens fassent leur rentrée dans de bonnes conditions, nous prenons des mesures garantissant la sécurité de tous.

C'est avec vous et grâce à la responsabilisation et la vigilance collectives que nous assurerons l'éducation pour tous, en protégeant les élèves comme les adultes.

Voici la façon dont se déroulera la journée de votre enfant et les règles à observer pour se protéger et protéger les autres.

Ensemble, nous réussissons.



Avant de quitter la maison

En cas de symptômes ou de sensation de fièvre, veillez à prendre la température de votre enfant. Si elle est supérieure à 38° C, votre enfant doit rester à la maison.

Si une personne est porteuse du virus au sein du foyer, vous devez garder votre enfant à la maison. Des cours à distance lui seront proposés.



À l'arrivée à l'école

Les attroupements et les croisements sont limités autant que possible.

Les accompagnateurs sont autorisés à entrer dans les écoles :

- avec un masque ;
- après désinfection des mains.

Tout au long de la journée

Port du masque

- Pour les enfants de moins de 11 ans, le port du masque n'est pas adapté mais la plus grande distance possible est recherchée entre chaque table.
- Pour tous les élèves à partir de 11 ans, le port du masque est obligatoire.



Hygiène des mains

Les élèves se lavent les mains, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir, avant de rentrer chez eux ou dès l'arrivée à la maison.



Comment bien se laver les mains ?

Lavage au savon pendant 30 secondes.
Séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

À noter : à l'école maternelle et élémentaire, le gel hydroalcoolique est utilisé sous la surveillance d'un adulte.



À la cantine

- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Dans les zones qui le nécessitent, les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.



Dans la cour de récréation

- L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.



Que se passe-t-il si un élève présente des symptômes ?

L'élève est isolé avec un masque sous la surveillance d'un adulte qui porte également un masque. Vous serez rapidement contacté par l'école ou l'établissement qui vous invitera à vous rapprocher de votre médecin avant tout retour en classe.



Après la classe

- Le nettoyage des sols, des grandes surfaces ainsi que des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Les locaux sont aérés au minimum toutes les 3 heures pendant au moins 15 minutes.

Ces mesures peuvent être adaptées par les autorités sanitaires dans les territoires où la circulation du virus augmente. Les familles seront accompagnées selon leurs besoins.

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr